

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 9 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 14

Quorum atteint (8)

Pouvoir : 0

Votants : 14

L'an deux mil vingt-six le neuf du mois d'avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle de la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Louis RIDOUARD, Maire de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux

Date de la convocation : 2 avril 2026

Etaient présents :

Jean-Claude RIDOUARD, Cécile GLORIAU, Christian PRUNIER, Sylvie POUZET, Joël NERBUSSON, Fabrice DURAND, Jean-Claude LAURANTIN, Annie LAURENTIN, Mathilde THIOUET, Nadège DEBORDES, Mélanie BUARD, Gilles GABORIT, Sandrine MINIER et Gilles RENARD

Absent : Adrien MILLET

Fabrice DURAND a été nommé secrétaire de séance

=====

ADMINISTRATION GENERALE
Création et Composition des Commissions Municipales

Le Maire rappelle que conformément à l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales, « le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Il vous est proposé de créer **5 commissions**, chargées respectivement des thèmes suivants :

- ▶ Finances
- ▶ Urbanisme, Bâtiments et Cimetières
- ▶ Communication et social
- ▶ Affaires scolaires, vie associative, manifestations et évènements
- ▶ Voirie, Environnement, Espaces Verts et Affaires Techniques

Il vous est proposé que chaque commission soit composée de **5 membres** du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des voix des membres présents et représentés :

- ▶ De créer 5 commissions municipales comme mentionnées ci-dessus
- ▶ D'arrêter la composition de chaque commission à 5 membres
- ▶ De désigner au sein des commissions suivantes :

Finances	Urbanisme, Bâtiments et Cimetières	Communication et social	Affaires scolaires, vie associative, manifestations et évènements	Voirie, Environnement, Espaces Verts et Affaires Techniques
DURAND Fabrice GLORIAU Cécile PRUNIER Christian LAURENTIN Annie MINIER Sandrine	GLORIAU Cécile PRUNIER Christian DEBORDES Nadège LAURANTIN Jean-Claude RENARD Gilles	PRUNIER Christian BUARD Mélanie THIOLLET Mathilde GLORIAU Cécile MINIER Sandrine	POUZET Sylvie DEBORDES Nadège MILLET Adrien NERBUSSON Joël RENARD Gilles	NERBUSSON Joël DURAND Fabrice LAURANTIN Jean-Claude THIOLLET Mathilde GABORIT Gilles

- ▶ D'autoriser M. Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré à Assais-Les-Jumeaux le 13 avril 2026
Et ont signé Le Maire et Le Secrétaire

Le Secrétaire de Séance,
Fabrice DURAND



Le Maire,
Jean-Louis RIDOUARD



AR-Préfecture

079-217900166-20260413-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-04-2026
Publication le : 13-04-2026